

# **A TRAVERS L'EPANOUISSEMENT DE LA PEDIATRIE**

## **EVOCATION DU RAYONNEMENT DE L'HOPITAL IBN SINA DE RABAT**

*à l'occasion de la célébration de son 50<sup>ème</sup> anniversaire*

*Par*

**Naïma Lamdouar Bouazzaoui**

*Professeur de Pédiatrie Chef de service*

*Directeur du Centre National de Référence en Néonatalogie et en Nutrition*

*Membre de l'Académie Nationale Française de Médecine*

*13 – 18 décembre 2004*

La célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Hôpital Ibn Sina, est une initiative louable. Elle rend hommage aux artisans anciens et présents du rayonnement médical universitaire de cet hôpital. Elle reflète les efforts conjugués et continus déployés au fil des années par une diversité de compétences qualifiées et dévouées qui ont donné leurs fruits et ouvert les horizons du savoir et de sa pratique au profit de la promotion de la santé. Elle honore la valeur de cette institution hospitalière dans le développement de la qualité de la médecine au Maroc.

Aussi le personnel, avec ses anciens et ses nouveaux, toutes catégories fonctionnelles confondues, salue-t-il et vit-il cet événement mémorable avec émotion et ferveur.

Dans le miroir du passé et du présent, il réalise l'importance des étapes évolutives marquant le parcours de chaque spécialité exercée. Aujourd'hui, c'est un bonheur d'offrir au public une richesse d'informations sur la gamme d'acquisitions de cet hôpital national universitaire et sur les performances réalisées en matière de soins, d'enseignement, de formation et de recherche. Chaque spécialité exercée s'est affinée avec le temps et même certaines spécialités, sous l'impulsion de leur développement et de leur expansion, ont nécessité leur transfert dans de nouveaux hôpitaux spécialisés pour leur pratique et leur enseignement. C'est le cas de la pédiatrie nous concernant pour laquelle a été créé l'Hôpital d'Enfants de Rabat et qui m'inspire le présent article dans le contexte de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Hôpital Ibn Sina, berceau de l'épanouissement de cette discipline au Maroc.

Qu'est-ce donc la pédiatrie ?

Quel en est son aperçu historique ?

Quelles sont ses diverses disciplines ?

Quels sont ses aspects distinctifs ?

Quels sont ses horizons d'avenir ?

Quel rôle joue-t-elle dans notre pays ?

### ***Définition de la pédiatrie***

La pédiatrie désigne une médecine infantile globale et dynamique embrassant les facteurs intervenant dans le développement de la santé physique et mentale de l'enfant depuis la conception jusqu'à l'âge de 18 ans révolus. Elle s'intéresse à l'enfant malade et à l'enfant sain, soignant respectivement, pour le premier la maladie, la prévenant pour le second et assurant pour les deux l'équilibre physique et mental. En somme elle concerne tous les détails de l'organisme de l'enfant appréhendé dans son intégralité et sa spécificité.

### ***Regard historique sur la pédiatrie***

La définition de la pédiatrie énoncée dans sa forme précitée est l'aboutissement d'un processus historique inscrit dans l'évolution de la médecine à travers les siècles et les civilisations.

Jadis, l'on considérait l'enfant et on le concevait comme un adulte en miniature traité en tant que tel même en cas de maladie. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les prouesses de la science et de la technologie, jointes à l'évolution des mentalités et des sociétés, ont permis la distinction spécifique de la personnalité de l'enfant du point de vue physique et mental. Elles ont amené par voie de conséquence la dissociation de la médecine infantile dite pédiatrie, de la médecine adulte en accordant à cette médecine infantile plus d'importance puisqu'elle vise à faire de l'enfant d'aujourd'hui, l'adulte de demain actif et utile au développement social, économique et culturel de son environnement.

Par quel processus la pédiatrie a-t-elle renforcé sa personnalité et son autonomie ? Le siècle de son émergence a été marqué par la publication d'une variété d'ouvrages médicaux, par l'explosion des découvertes et des inventions scientifiques et techniques. Ces exploits extraordinaires ont favorisé les progrès énormes réalisés en biologie, en explorations endoscopiques et anatomo-pathologiques, en imagerie médicale constamment perfectible, en investigations fonctionnelles de plus en plus fiables. Parallèlement aux prouesses des diverses acquisitions médicales toujours plus efficaces, s'ajoute la rénovation de la chirurgie sous l'impulsion des nouvelles performances de l'anesthésie, de l'asepsie, de l'immuno-hématologie, de la transfusion sanguine et du recours aux outils et appareillages sophistiqués favorisant l'ère de la micro-chirurgie.

Cette « mer » de connaissances théoriques et pratiques forme un immense savoir encyclopédique que l'esprit d'un seul homme s'avère incapable d'appréhender et d'assimiler. Dans l'élan de ce foisonnement de progrès divers, s'est imposée la division de la médecine analogue à celle du travail en différentes spécialités

procurant à l'acte du médecin spécialiste plus d'efficience et au malade plus de sécurité médicale. Ainsi naquirent des spécialités d'organes comme la cardiologie, des spécialités physiopathologiques telle que l'endocrinologie, des spécialités de système genre rhumatologie et des spécialités microbiologiques type bactériologie. Les impératifs des urgences ont nécessité l'avènement de la médecine des soins intensifs. Dans la gamme des nouvelles spécialités furent créées des médecines institutionnelles type médecine du travail, médecine du sport, médecine militaire, médecine scolaire et médecine pénitentiaire. Figure aussi la médecine sociale fondée sur l'hygiène et la prévention. La médecine moderne s'est enrichie de la structuration de la chirurgie en plusieurs spécialités chirurgicales à l'instar de la répartition de la médecine clinique. En outre, elle a vu s'épanouir d'autres spécialités selon l'âge, la gériatrie axée sur la vieillesse et la pédiatrie focalisée sur l'enfant, pédiatrie sujet et objet de cet article.

### ***Division de la pédiatrie en spécialités et répartition de ses aspects distinctifs***

Concentrée sur la santé physique et mentale de l'enfant depuis la naissance jusqu'à la maturité de sa croissance et de son développement, la pédiatrie ne cesse de progresser dans le monde sous l'impulsion d'une conjugaison de facteurs associant les apports d'ouvrages pédiatriques, les fruits des inventions et des découvertes scientifiques ainsi que les acquisitions technologiques et thérapeutiques. Elle a bénéficié des progrès de la qualité de l'enseignement pédiatrique dispensé dans des universités, de la rénovation de la chirurgie, de la multiplication d'ouverture d'hôpitaux pour enfants et de la création de centres de puériculture pour la formation de puéricultrices qualifiées en diététique, en soins et en hygiène appropriés à l'enfant.

Dans la foulée de la diversité des progrès et des connaissances, la pédiatrie s'est structurée à l'image de la médecine adulte en spécialités analogues conférant au pédiatre plus d'efficience dans son acte et à l'enfant plus de garantie médicale. Ainsi naquirent des spécialités pédiatriques comme la néphrologie, l'hématologie, la néonatalogie et ainsi de suite... A son tour, la chirurgie pédiatrique a vécu le même destin de répartition en spécialités chirurgicales pédiatriques genre ORL, chirurgie orthopédique, chirurgie viscérale, chirurgie néonatale ...

Par ailleurs, la pédiatrie se singularise par le fait qu'elle épouse le cycle du développement de l'enfant, s'étendant successivement de la période néonatale à la première et à la deuxième enfance ainsi qu'à la phase de la puberté que clôt l'âge de l'adolescence.

La période néonatale concerne le commencement de la vie de l'être humain qu'il soit né à terme, prématuré, post-terme, atteint de retard de croissance intra-

utérain, sain ou malade. A cette phase, le nouveau-né est fragile et vulnérable et son état de santé motive le dépistage précoce d'éventuelles anomalies et une prise en charge totale pour son élevage et son hygiène.

Suit ce stade, la première enfance allant d'un mois à deux ans, qui se distingue par le développement somatique et psychomoteur de l'enfant. A ce niveau interviennent les vaccinations pour prévenir les maladies infectieuses guettant l'enfant. On lui adopte un régime alimentaire approprié à sa maturation et à sa croissance.

Vint le tour de la seconde enfance répartie en deux périodes. Il s'agit de la phase préscolaire étendue de deux à cinq ans et la phase scolaire étalée de six à onze ans. La période préscolaire marque la durée de l'initiation de l'enfant à connaître son milieu environnant. Pendant la période scolaire, c'est le temps de l'apprentissage, du suivi des vaccinations et du contrôle de la croissance. L'enfant bénéficie d'un dépistage systématique des handicaps sensoriels particulièrement la vue et l'ouïe, préoccupation préventive de la médecine scolaire.

Succèdent à la deuxième enfance respectivement l'âge de la puberté entre neuf et seize ans et l'âge de l'adolescence compris entre seize et dix huit ans, clôturant ainsi le cycle du champ d'action de la pédiatrie. Puis l'enfant entre dans l'âge adulte, objet de la médecine adulte.

A chacune des tranches d'âge précitées, convient un volet spécifique de la pédiatrie relative à l'enfant sain ou malade, à savoir la puériculture, la pédiatrie sociale et préventive et la pédiatrie clinique.

La puériculture correspond aux premières années de la vie. Elle recourt aux soins spécialisés, à la diététique adaptée et à l'hygiène appropriée en vue d'assurer la croissance et l'épanouissement organique et psychique de l'enfant.

La pédiatrie sociale et préventive s'inspirant de l'adage : « Mieux vaut prévenir que guérir », a pour action le recours aux vaccinations protégeant l'enfant des maladies infectieuses et l'adoption d'une alimentation adaptée et enrichie d'apports de suppléments en oligo-éléments et en vitamines évitant les pathologies carencielles. En outre, elle s'intéresse à l'influence du milieu familial, scolaire et social sur l'enfant. L'action rayonnante de cette médecine s'est accentuée avec l'ouverture des centres réservés à la surveillance des grossesses à risque, au dépistage anténatal et néonatal de pathologies éventuelles, à la prise en charge des accouchements et à celle des nouveau-nés. Elle s'est amplifiée ensuite avec la création de crèches ou pouponnières. La mission de la pédiatrie préventive et sociale a été couronnée par la Proclamation Universelle des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1959 adoptée par l'ONU et

ratifiée par notre pays. Cette Charte consacre le droit de l'enfant particulièrement à la protection affective, à la santé et à l'éducation.

Reste la pédiatrie clinique embrassant la somme des pathologies infantiles avec la prise en charge de l'enfant malade. Elle a pour champ d'action la recherche des symptômes, la connaissance de leurs étiopathogénies, de leur évolution et la prescription de leurs traitements. Pratiquée fréquemment en milieu hospitalier, elle est axée sur les problèmes de santé spécifiques de l'enfant en raison de la nature de son terrain, de ses particularités anatomiques, de l'immaturation physiologique de son organisme en développement et de son besoin d'affection. Parmi les pathologies infantiles figurent les troubles de croissance, les troubles psychoaffectifs comme l'anorexie ou l'encoprésie, les déséquilibres hydro-métaboliques, les carences nutritionnelles et ainsi de suite.

### ***Horizon d'avenir de la pédiatrie***

La pédiatrie moderne a évolué prodigieusement sous l'impulsion de nouvelles connaissances médicales, chirurgicales, biologiques et par les exploits d'une technologie de pointe. Aussi son champ d'action a-t-il englobé les antécédents de l'enfant depuis la conception jusqu'à l'âge de l'adolescence.

Pourquoi commencer par la conception ? C'est parce que la conception signe l'aurore de la vie qui débute avec la fécondation de l'ovule par le spermatozoïde pour engendrer un être humain qui vit et qui, d'un œuf, se développe pour devenir un zygote, un embryon, un fœtus, un nouveau-né, un nourrisson, un enfant, un adolescent, limite du domaine de la pédiatrie ; puis un adulte, vieux et vieillard, champ d'action d'une autre médecine. C'est le cycle de la vie depuis la conception jusqu'au dernier souffle, entendu que le médecin est au service de cette vie.

A la lumière des nouvelles prouesses de la pédiatrie, le pédiatre réussit à soigner et à sauver successivement les nouveau-nés à terme, les prématurés et aussi les prématurissimes c'est à dire ceux nés avant 24 semaines de gestation relevant autrefois de la non-viabilité. Actuellement, la pédiatrie considère le fœtus comme patient potentiel et dans la décennie à venir ce sera le tour de l'embryon.

### ***Quel rôle joue la pédiatrie dans notre pays ?***

Ce panorama historique et évolutif de la pédiatrie nous amène à nous interroger sur le rôle qu'elle joue dans notre pays. La célébration du 50ème anniversaire de l'hôpital Ibn Sina nous rappelle que c'est dans ce lieu hospitalier que la pédiatrie au Maroc a pris son envol. Il existait dans le temps pour son exercice deux services de pédiatrie de 60 lits chacun sous la responsabilité de mon feu maître le

professeur Jacques Guignard connu par l'art de sa pratique, le talent de son enseignement et son humanité raffinée. A la chirurgie pédiatrique était réservé un service de 40 lits. Il régnait dans notre milieu professionnel une ambiance propice au labeur, à l'instruction et à l'entraide.

Avec son expansion, l'exercice de la pédiatrie a été transféré en 1977 à l'hôpital d'Enfants de Rabat d'une capacité de 500 lits répartis en cinq services de pédiatrie incluant un service de néonatalogie érigé en 1999 en Centre National de Référence en Néonatalogie, quatre services de chirurgie pédiatrique, un service de réanimation, un autre pour les urgences. S'y ajoutent un service de radiologie, des laboratoires de biochimie, de parasitologie, d'hématologie et d'anatomo-pathologie.

Son corps professoral pédiatrique se compose d'une quarantaine d'enseignants pédiatres et d'une trentaine de chirurgiens pédiatres. A ces enseignants pédiatres de Rabat augmentés de leurs collègues des Hôpitaux d'Enfants de Casablanca, de Fez et de Marrakech ouverts successivement l'un après l'autre, incombent la formation d'autres praticiens et d'autres enseignants pour répondre aux besoins incessants en pédiatres de la population infantile en croissance et pour assurer la relève et la continuité.

En quoi consiste le cycle de cette formation de pédiatres et de pédiatres enseignants ? Auparavant, de mon temps en 1970, la spécialité en pédiatrie s'obtenait exclusivement à l'étranger, fréquemment en France. Le médecin docteur en médecine suivait dans l'une des universités étrangères un cycle de quatre ans de cours magistraux et de stages pratiques ponctués en fin de première année d'un examen sanctionné par la délivrance d'un certificat de réussite en puériculture et en fin de quatrième année par un Diplôme National appelé Certificat d'Etudes Spéciales ( CES ) de pédiatrie. Le succès à cet examen fixé à partir de la moyenne de 10 sur 20 attribue à son lauréat le Diplôme de CES de pédiatrie. En cas d'échec, le citoyen Français doit redoubler tandis que l'étranger avec une note comprise entre 8 et 10 sur 20 se voit délivrer l'Attestation de Compétence en pédiatrie lui procurant la chance d'exercer cette spécialité dans son pays. Pour enseigner la pédiatrie, si le pédiatre a suivi parallèlement le cursus normal avec la succession des réussites aux concours d'Externat en quatrième année de médecine, d'Internat à partir de la cinquième année, de Monitorat après deux années d'Internat, de Maîtrise d'Assistanat après quatre années d'Internat et enfin au concours d'Agrégation au bout de quatre années minimum après la maîtrise d'assistanat, il devient professeur en titre de l'enseignement supérieur au terme de quatre ans d'exercice professionnel en tant qu'enseignant et soignant, soit douze ans minimum après le concours d'Internat.

Actuellement, nos enseignants spécialisés et expérimentés en nombre suffisant dispensent en quatre ans un cycle d'enseignement pédiatrique clôturé par la délivrance, après succès à l'examen final, du Diplôme National de Spécialité (DNS) de pédiatrie ouvert aux Résidents sur titre au terme de deux années d'Internat ou sur concours pour les docteurs en médecine. En l'espace de cinquante ans, les effectifs de pédiatres formés dans notre pays et à l'étranger sont passés du néant en pédiatres marocains à 600 approximativement, dont presque la moitié exerce dans le secteur privé et le restant avec l'Etat.

Dans notre pays, l'exercice de la pédiatrie connaît une évolution remarquable due au progrès des sciences et des technologies, à la rénovation constante de l'enseignement pédiatrique, à l'adaptation des comportements sociaux et à l'extension conséquente des infrastructures hospitalières. De là résulte l'émergence de nouvelles spécialités pédiatriques en vue de garantir l'efficacité de la compétence, le perfectionnement de l'acte médical du pédiatre et de promouvoir la qualité de la santé du malade. C'est ainsi qu'ont été créées dans nos hôpitaux des spécialités pédiatriques conduisant les pédiatres à se perfectionner par voie de stages spécialisés dans les services appropriés existant au Maroc tels que les services respectifs de l'orthopédie infantile, des urgences chirurgicales pédiatriques, de chirurgie abdominale, d'uro-néphrologie, de réanimation pédiatrique, des maladies infectieuses, d'hématologie, de néonatalogie, de radio-pédiatrie, d'anatomopathologie pédiatrique, de bactérioparasitologie pédiatrique, de biochimie... D'autres nouvelles spécialités apparaîtront selon les nécessités et les possibilités en vue de garantir à notre pédiatrie un niveau international.

L'évolution de la pédiatrie, avec ses nouvelles spécialités et leur pratique au Maroc, a contribué à la réalisation de nombreux programmes nationaux en faveur de la promotion de l'état de la santé de l'enfant. A cet effet, nous prenons comme exemple de paramètres indicateurs la prévention de certaines pathologies et l'évolution de la mortalité infantile. Ainsi, avec le concours de nombreuses promotions de pédiatres répartis à travers le pays, ont été menées avec succès des campagnes de sensibilisation pour les bienfaits de l'allaitement maternel, des programmes de lutte contre la malnutrition protéino-énergétique, contre les diarrhées, contre le rachitisme ou contre les maladies infectieuses les plus handicapantes et les plus meurtrières par des campagnes de vaccination auparavant occasionnelles et régionales et actuellement cycliques, régulières et nationales.

De l'esquisse du panorama de cette évolution, ressort l'épanouissement du savoir du pédiatre au profit de la promotion de l'état de santé de l'enfant. De mon temps, à l'instar de mes collègues des services de pédiatrie de l'hôpital Ibn

Sina, j'étais appelée à soigner une multitude d'enfants malnutris, déshydratés secondairement à des diarrhées, rachitiques ou présentant une diphtérie, un tétanos, une paralysie poliomyélitique ou des complications de la rougeole. Actuellement, certaines de ces maladies ont disparu telles que la diphtérie, le tétanos néonatal, la poliomyélite et les complications de la rougeole grâce à l'application du programme national d'immunisation (PNI) ayant atteint en décembre 2002 un taux de couverture vaccinal de 89%. D'autres ont nettement diminué tel que la malnutrition et les maladies diarrhéiques.

Cette régression générale de la morbidité infantile a eu comme conséquence directe une diminution notable du taux de la mortalité infantile qui est passé de 130 pour 1000 en 1979 à 61 pour 1000 en 2002.

S'ajoute à la mission soignante et enseignante du pédiatre universitaire, celle de la recherche clinique en évolution effectuée dans les services la concernant. Dans ce contexte, des enquêtes et des études ont été menées, réalisées, exposées et certaines publiées. Des thèses ont été élaborées et soutenues. Des articles ont paru dans des revues nationales et même internationales. Figurent aussi, parmi les publications, des ouvrages d'auteurs nationaux. En plus, dans le cadre de la coopération internationale, ont été retenues et concrétisées des études relatives à la malnutrition protéino-énergétique, aux maladies métaboliques type amino-acidopathie et aux maladies héréditaires. Ainsi, la recherche pédiatrique clinique suit son cours et ses résultats sont prometteurs.

A l'horizon du futur, dans notre pays à population jeune, la pédiatrie jouera un rôle de plus en plus prépondérant puisque le Maroc connaît une natalité exprimée à une vitesse de 108 naissances à l'heure pour 30 millions d'habitants dont la moitié représente les moins de 18 ans, champ d'action de cette médecine infantile. La conjugaison des efforts des pédiatres du pays avec les pouvoirs publics s'oriente, à travers les campagnes de vaccination, vers l'éradication de la poliomyélite, de la diphtérie, du tétanos néonatal et infantile.

Dans la décennie à venir, la pédiatrie, médecine de l'enfant depuis la conception jusqu'à l'âge adulte, étendra son domaine dans notre pays, au fœtus et même à l'embryon qui seront considérés comme patients potentiels et nous verrons naître la médecine fœtale et la médecine embryonnaire en tant que nouvelles spécialités pédiatriques.

Ainsi, la pédiatrie au fil de quelques dizaines d'années a franchi dans notre pays des étapes évolutives significatives et prometteuses. Elle réalise de plus en plus de performances dans la protection, la préservation et la promotion de la santé de l'enfant depuis son envol de l'hôpital Ibn Sina de Rabat à sa résidence dans les hôpitaux d'enfants.